



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE LA CONVOCATION : 17 avril 2026

Le jeudi 30 avril 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sis 14, rue Fortuné-Charlot, en séance publique, à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Miloud GOUAL, Maire,

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 26

VOTANTS : 33

**Étaient présents :**

Miloud GOUAL, Bastien REDDING, Marine CARPENTIER, Franck GUILLEMIN,  
Mohamed BOUROUIS, Anissa BOUGEANT, Hafid IABASSEN, Dalila KHORBI,  
Casimir PIERROT, Marie-Claire LETY, Tina RAMAH, Diénabou KOUYATE,  
Stéphane LARTIGUE, Gérald BOUTEILLÉ, Isabelle MOSER, Nassira BENOUARI,  
Landry PERQUIS, Mustafa HECIMOVIC, Samir AMAOUCHE, Irina CARMINE,  
Uriell MARQUEZ, Jennifer EL OUARDANI, Jennifer SKIBINE, Thibault PETIT,  
Manuela MELO, Florence MARQUES

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Adélaïde HAMITI donne procuration à Marine CARPENTIER,  
Marylène DELAPLACE donne procuration à Franck GUILLEMIN,  
Giraud PAYET donne procuration à Bastien REDDING,  
Housman BATHILY donne procuration à Stéphane LARTIGUE,  
Cyril JOLY donne procuration à Gérald BOUTEILLÉ,  
Fabrice MESNAGE donne procuration à Manuela MELO,  
Sophie VINCENT donne procuration à Florence MARQUES

**Absents :**

Toufik LAADJAL, Régis PEDANOU

**Secrétaire :**

Thibault PETIT

\*\*\*\*

**Objet : Bilan des acquisitions et des cessions foncières de l'année 2025**

Monsieur le Maire rappelle que la réglementation prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte financier unique de la Commune.

Au cours de l'année 2025, la commune a acquis un bien pour finaliser l'assiette foncière de la ferme pédagogique et un pour réaliser un alignement de voirie, rue de la Paix.

La Ville a également rétrocédé un fonds de commerce.

Dans le cadre du projet de centre-ville, la commune a acquis un terrain nu sur la rue des Duchesnes.

Par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) et en application de la convention liant la commune à cet organisme, plusieurs terrains ont été achetés pour le compte de la Ville.

Le tableau annexé à la présente note de synthèse retrace l'ensemble de ces opérations.

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal de prendre acte de la présentation du bilan des cessions et des acquisitions effectuées et régularisées au titre de l'exercice budgétaire 2025, par la commune de Montigny-lès-Cormeilles ou pour son compte par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2241-1,

Entendu l'exposé du Rapporteur,

Considérant que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal,

Considérant que ce bilan doit être annexé au compte financier unique de la Commune,

Considérant le bilan des cessions et des acquisitions annexé à la présente délibération pour l'année 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>**: De pendre acte de la présentation du bilan des cessions et des acquisitions effectuées et régularisées au titre de l'exercice budgétaire 2025, par la commune de Montigny-lès-Cormeilles ou pour son compte par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.

**Article 2**: D'approuver le bilan des acquisitions au titre de l'année 2025 établi en annexe de la présente délibération.

**Article 3**: De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération.

Le Conseil ADOPTE, à la majorité cette délibération par :

29 VOIX POUR

4 ABSTENTIONS :

Manuela MELO, Fabrice MESNAGE (pouvoir), Florence MARQUES, Sophie VINCENT (pouvoir)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4, boulevard de l'Hautil -95 000 CERGY) ou par voie dématérialisée, sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour le Maire,  
La Conseillère municipale  
déléguée,



Jennifer SKIBINE

Mis en ligne sur le site internet de la commune le : 04 mai 2026

**Acquisitions de la ville pour 2025**

ADRESSE	REF.CADASTRALE	SURFACE (m <sup>2</sup> )	DETAIL OPERATIONS	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	PRIX	DATE DE SIGNATURE
10 rue de la Paix	AH 763	21 m <sup>2</sup>	alignement de voirie	M EL-OUARDANI Medhi et Mme LOUISE EMILE DIT THEVENIOT Jennifer	Commune de Montigny -lès- Cormeilles	3 150 €	11/07/2025
10 rue Lucien Boxstael	AN 10	2255 m <sup>2</sup>	Ferme pédagogique	Consorts PORTHAULT	Commune de Montigny -lès- Cormeilles	49 610 € et indemnité pour rupture de bail de 9 020 €	11/07/2025
rue des Duchesnes 129 et 131 Bd Victor Bordier	AL 617 à AL 620 AL 590 et AL 590	1 337 m <sup>2</sup>	Opération cœur de ville	M RIBEIRO VEIRA José et Mme PEREIRA DOS SANTOS Maria	Commune de Montigny -lès- Cormeilles	215 000€	11/07/2025

**Cessions de la ville pour 2025**

ADRESSE	REF.CADASTRALE	SURFACE (m <sup>2</sup> )	DETAIL OPERATIONS	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	PRIX	DATE DE SIGNATURE
149 boulevard Victor Bordier	AL11	906 m <sup>2</sup>	rétrocession fonds commerce	Commune de Montigny -lès- Cormeilles	M ZAROUGHY Houcine et M GHOGGAL Salim	34 000 €	31/10/2025

**Acquisitions EPFIF pour le compte de la ville 2025**

ADRESSE	REF.CADASTRALE	SURFACE (m <sup>2</sup> )	DETAIL OPERATIONS	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	PRIX	DATE DE SIGNATURE
101 boulevard Victor Bordier	AL59	348	Opération cœur de ville	Consorts FERET	L'Etablissement Public Foncier Ile-de-France	475 000 €	26/06/2025
86 rue du Général de Gaulle	AL 61	429	Opération cœur de ville	Consorts MASSIMINO	L'Etablissement Public Foncier Ile-de-France	510 000€	17/07/2025
107 Ter Boulevard Victor Bordier	AL 596	499	Opération cœur de ville	SCI Herblay Immo	L'Etablissement Public Foncier Ile-de-France	1 595 000 €	17/07/2025
91 Boulevard Victor Bordier	AL 63 - lot n°23	1252	Opération cœur de ville	SCI les Paquerettes	L'Etablissement Public Foncier Ile-de-France	1€ symbolique	17/12/2025

**Cession de l'EPFIF à la ville 2025**

ADRESSE	REF.CADASTRALE	SURFACE (m <sup>2</sup> )	DETAIL OPERATIONS	PROPRIETAIRE	ACQUEREUR	PRIX	DATE DE SIGNATURE
aucune cession sur 2025							

Accusé de réception en préfecture  
095-219504248-20260430-DEL26\_063-DE  
Date de télétransmission : 04/05/2026  
Date de réception préfecture : 04/05/2026